

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 161-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2019.RRGR.197

Déposée le: 11.06.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: _____ du _____
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Pour une reconnaissance officielle de la langue des signes

Le Conseil exécutif est prié d'élaborer une loi permettant d'apporter une reconnaissance officielle de la langue des signes.

Développement :

La Suisse est l'un des derniers pays d'Europe à ne pas avoir reconnu la langue des signes au niveau national. Sur le plan cantonal, la langue des signes est mentionnée dans les constitutions de Genève et Zurich. Ce manque de reconnaissance est en contradiction avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. A l'article 2, elle définit la langue des signes comme langue à part entière. L'article 30 (al. 4) de la Convention sur les droits des personnes handicapées est encore plus explicite en matière de langue et de culture des sourds : « Les personnes handicapées ont droit, sur la base de l'égalité avec les autres, à la reconnaissance et au soutien de leur identité culturelle et linguistique spécifique, y compris les langues des signes et la culture des sourds. »

Par ailleurs, apporter une reconnaissance officielle de la langue des signes permettrait de favoriser l'intégration sociale de personnes exclues ou développant un sentiment d'exclusion en raison de leur handicap.

Une telle loi devrait notamment viser à :

- garantir un accès adapté au système judiciaire, à l'administration et aux services publics aux personnes communiquant par le langage des signes ;
- promouvoir l'enseignement de la langue des signes dans les écoles ou via les sites Internet de l'Administration cantonale ;
- sensibiliser les entreprises et l'ensemble de la société civile à la problématique du langage des signes.

Destinataire

- Grand Conseil